



## Appel à candidatures

### Présence artistique au sein de l'EPSM départemental de l'Aisne

Mise en œuvre de résidences d'artistes  
au sein d'établissements de santé  
dans le cadre du programme Culture-Santé

Proposition d'une présence artistique lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **la liberté** au bénéfice des publics (professionnels, patients, visiteurs, etc.) de l'EPSM départemental de l'Aisne sur la période du **14 janvier au 8 février 2019**.

Date limite de dépôt de candidatures :

**9 novembre 2018**

## **Qu'est-ce qu'une présence artistique ?**

---

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d'établissements de santé des Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes médicales, paramédicales et administratives de l'EPSMDA<sup>1</sup>, en contact avec les patients et les visiteurs.

### **La présence artistique :**

Pour l'artiste, il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une présence artistique ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la présence artistique s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

### **Elle se décline en 2 phases :**

#### **1/ Rencontres avec les professionnels de l'EPSMDA.**

Prévues en début de présence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

#### **2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.**

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein des services, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

---

<sup>1</sup> EPSMDA : établissement public de santé mentale départementale de l'Aisne

La présence artistique repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels de l'établissement de santé.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

## Objet et enjeux

---

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme régional Culture-Santé, l'EPSMDA souhaite expérimenter une présence artistique.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- favoriser l'accès à l'art et à la culture ;
- fédérer les équipes ;
- permettre à chacun de trouver son espace ;
- permettre aux patients de prendre part à un acte créatif, favoriser de nouveaux moyens d'expression, trouver une nouvelle assurance personnelle qui facilite la réinsertion sociale, aller vers des territoires encore inexplorés.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question **de la liberté**.

Cette thématique a été imaginée en lien avec les quatre unités de soins qui accueillent des patients au long cours, présentant un handicap psychique et social. Ces patients subissent une hospitalisation longue et chronique qui génère angoisse et agressivité. Leur manque d'autonomie les rend dépendants de la structure et de l'établissement en général.

- *Comment puis-je être libre alors que je suis hospitalisé au long cours et dépendant du personnel soignant ?*
- *L'art peut-il me donner un sentiment de liberté ?*

## Eléments organisationnels et financiers

---

La durée de la présence artistique est de **4 semaines** consécutives à temps plein, **du 14 janvier au 8 février 2019**.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique.

Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont désignés:

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- des référents opérationnels situés au sein de chaque service d'accueil qui constituent l'instance de référence de l'artiste.

Leur identification est précisée en **annexe**.

**Le budget maximal** disponible pour cette présence artistique (salarial de l'artiste -toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **5000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est obligatoirement détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose de préférence d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la présence artistique (défraiements, déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et consommables) peut être pris en charge par l'EPSMDA sur accord explicite préalable de ce dernier, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

## **Contexte**

---

### **Présentation de l'EPSMDA**

Au cœur de la forêt de Saint-Gobain, l'établissement public de santé mentale départemental de l'Aisne de Prémontré, spécialisé en psychiatrie, est installé dans des locaux dont une partie date du XVIIIème siècle.

C'est un établissement public de santé, chargé de la lutte contre les maladies mentales et les addictions, sur la quasi-totalité du département de l'Aisne.

### **Les services concernés par le projet :**

Les unités d'accueil spécialisées (UAS) situées à Prémontré se sont portées volontaires pour accueillir un artiste pendant quatre semaines. Il s'agit de quatre unités de soins au long cours qui accueillent des patients souffrant de pathologies psychotiques chroniques, pour la plupart déficitaires et polyhandicapés ainsi que des patients souffrant de maladies dégénératives de type démence. Chaque unité dispose d'une capacité de 25 lits.

L'artiste, au cours de sa résidence, aura également l'occasion de rencontrer d'autres services situés sur le site de Prémontré : services administratifs, restaurant du personnel, etc. Il pourra éventuellement étendre son geste artistique à ces autres services.

## **Candidature**

---

**Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 9 novembre 2018 :**

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) à l'adresse suivante : [gael.violas@epsmd-aisne.fr](mailto:gael.violas@epsmd-aisne.fr) et [claire.gouelleu@ars.sante.fr](mailto:claire.gouelleu@ars.sante.fr).

Merci de préciser dans l'objet du mail : PA EPSMDA/ Nom – Prénom du candidat.

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 7 décembre 2018.

## **Annexe**

---

### **Composition du comité de pilotage**

- Hervé Deprez, cadre socio-éducatif ;
- Patrick Desplanque, faisant fonction cadre de santé ;
- Aurélie Cambre, faisant fonction cadre de santé ;
- Samir Hammad, médecin chef de pôle ;
- Malika Qurban, médecin responsable de service ;
- Catherine Sauvage, cadre supérieur de santé ;
- Simona Spada, médecin référent culturel ;
- Philippe Van Mello, directeur des soins ;
- François Chapuis, directeur de l'EPSMDA ;
- Gaël Violas, ingénieur chargé de la direction des services économiques, logistiques et techniques ;
- *En qualité de membres invités, Claire Gouelleu, chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France, et/ou Audrey Ardouin, son adjointe.*

### **Coordinateur général**

- Gaël Violas, ingénieur chargé de la direction des services économiques, logistiques et techniques.

### **Référents opérationnels**

- Malika Qurban, médecin responsable de service ;
- Catherine Sauvage, cadre supérieur de santé ;
- Aurélie Cambre, faisant fonction cadre de santé ;
- Patrick Desplanque, faisant fonction cadre de santé.